



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application de la loi validée du 27 septembre 1941 et de la loi sur l'archéologie préventive du 17 janvier 2001, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique, de programmer, contrôler et évaluer la recherche scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche ; son rôle est patrimonial et scientifique. Il réalise les diagnostics et les fouilles préventives qui lui sont confiés par l'État, afin d'assurer la détection et la sauvegarde par l'étude des éléments du patrimoine archéologique menacé. Il a aussi pour mission l'exploitation scientifique de ses activités et la diffusion de leurs résultats. Il œuvre sur l'ensemble du territoire national, sur terre et sous les eaux. Aujourd'hui, près de 1 500 hommes et femmes travaillent dans le cadre de l'Inrap.



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L' AISNE

L'Etat et le département ont passé le 9 juillet 2002 une convention dont l'objectif est de définir un programme de meilleure prise en compte de l'archéologie dans le département de l'Aisne.

Le programme d'action prévoit l'inventaire et la cartographie du patrimoine archéologique départemental ainsi que l'information du grand public des résultats des fouilles les plus récentes par la réalisation d'une série d'expositions et de publications didactiques.

BOHAIN-EN-VERMANDOIS « AU-DELÀ DU MOULIN MAYEUX » et « LE CHÂTEAU »

Dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC, le site a fait l'objet d'une évaluation archéologique en octobre 1999 et d'une fouille préventive en juin 2000, sous la conduite de Patrick Lemaire (AFAN). Le château de Bohain a fait l'objet d'une fouille archéologique en octobre 2000, sous la responsabilité de Jean-Luc Collart (Service régional de l'archéologie) et avec l'aide de l'association Autrefois Bohain.

BIBLIOGRAPHIE

Les opérations ont fait l'objet de rapports scientifiques déposés à la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie, Service régional de l'archéologie.
CERF, A. – *Essai sur l'histoire de Bohain et ses seigneurs*. Bohain : Imprimerie-Librairie Robert-Thurin, 1901.
DODEMAN E. – *Trois conférences sur la ville de Bohain*. Bohain : Imprimerie-Librairie Robert-Thurin, 1899.
PETREUX Joseph. – *Notice sur la ville de Bohain*. Paris : Office d'édition & de diffusion du livre d'histoire, 1993 (Monographies des villes et villages de France, 18, 1289).

Coût de l'opération

76 220 euros HT pour les opérations conduites sur le site « Au-delà du Moulin Mayeux ».

Financement

Communauté de Communes du Pays du Vermandois (pour la ZAC du Moulin Mayeux), Ville de Bohain-en-Vermandois (pour le Château)

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE

Publication de la DRAC Picardie- Service régional de l'archéologie
5, rue Henri Daussy
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 97 33 45
et de l'INRAP

Textes :

Patrick Lemaire (INRAP),
Jean-Luc Collart (SRA)
Sébastien Ziegler (CG Aisne)

Couverture :

Chantier en cours de fouille

Crédit iconographique :

Patrick Lemaire (INRAP),
Véronique Mattered (INRAP), Myriam Redouane (Aquarelle de la ferme), François Blary (UACT), Sébastien Ziegler (CG Aisne), Jean-Luc Collart (SRA), Archives de l'Etat de Turin (Italie).

Coordination :

Blandine Dubois (SRA)
Audrey Rossignol (SRA)

Maquette :

Laurent Jacquy

Impression :

I & RG 2004

ISSN 1291-1917

Dépôt légal : 1er trim. 2004

Diffusion gratuite

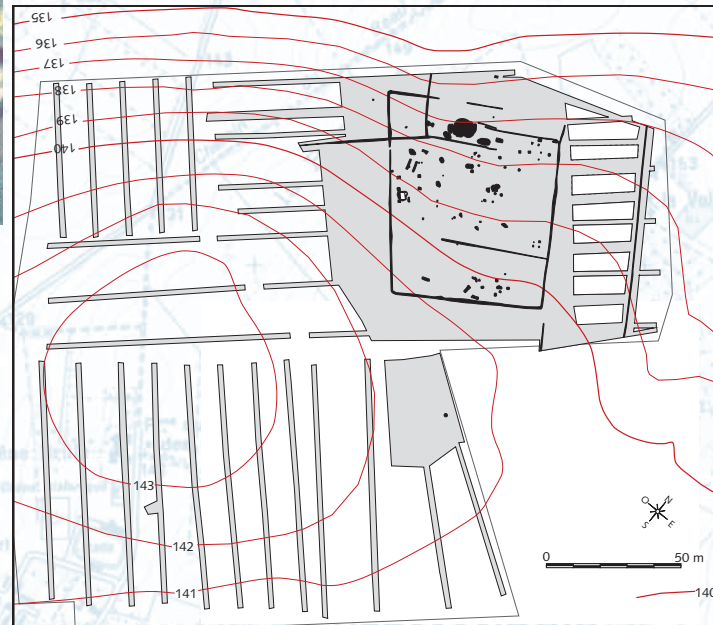


2004
ARCHÉOLOGIE
EN PICARDIE
N° 28

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE

ARCHÉOLOGIE GALLO-ROMAINE ET MÉDIÉVALE

À BOHAIN-EN-VERMANDOIS (AISNE)



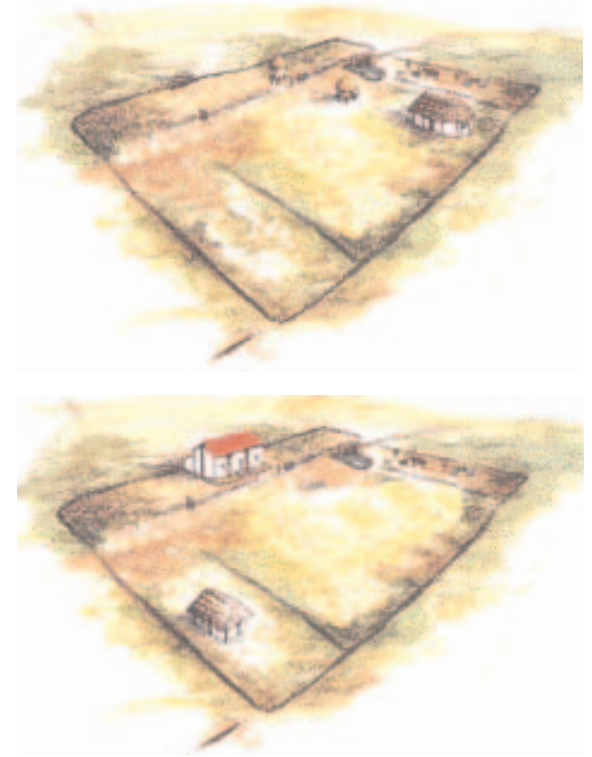
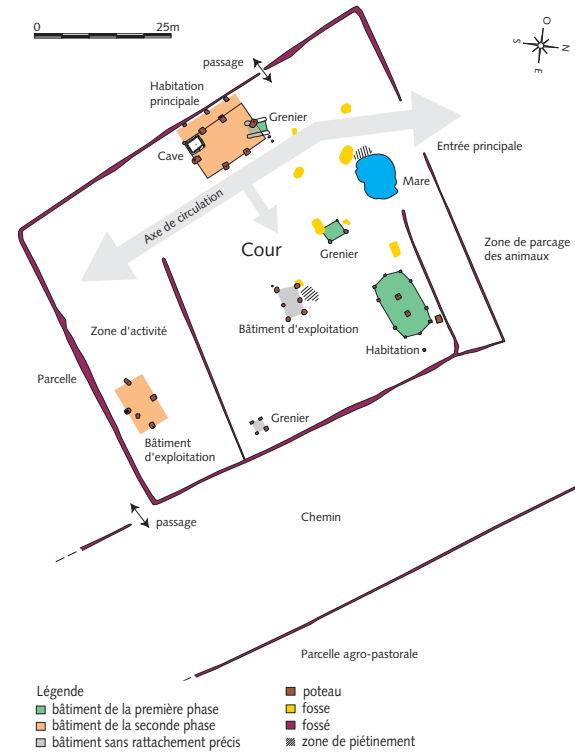
UN PASSÉ PLUSIEURS FOIS MILLÉNAIRE

Plan des fouilles superposé à une vue aérienne du site

Localisation du site et de son environnement

L'occupation humaine sur le terroir de Bohain n'est pas documentée pour la Préhistoire et de façon incertaine pour le Néolithique. À l'époque gauloise, la région est la frontière de deux peuples : les *Vivomandui* (Vermandois et Noyonnais) et les *Nervii* (Cambrésis, Avesnois et Hainaut). Ces deux peuples Belges sont mentionnés pour la première fois au milieu du I^{er} s. av. J.-C. dans le récit de la conquête de la Gaule fait par Jules César (*De Bello Gallico*). Pour l'époque romaine (jusqu'au IV^e s. apr. J.-C.), les traces d'occupation repérées par des découvertes plus ou moins fortuites se multiplient. C'est ainsi qu'en vue de l'extension de la ZAC du « Moulin Mayeux », des

recherches archéologiques durant l'été 2000, ont permis la découverte des vestiges d'une ferme gallo-romaine édifée au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et abandonnée avant le milieu du II^e s. Seuls subsistent les aménagements creusés dans le sol à une certaine profondeur (les fosses d'ancrage des poteaux, d'extraction de limon, les fossés, une mare et une cave). Cet établissement antique a fait l'objet d'une fouille méthodique avant d'être détruit pour permettre le développement de la zone d'activité économique (ZAC).



UNE FERME GALLO-ROMAINE

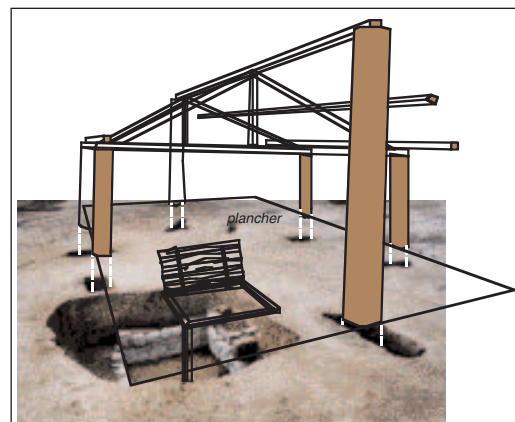
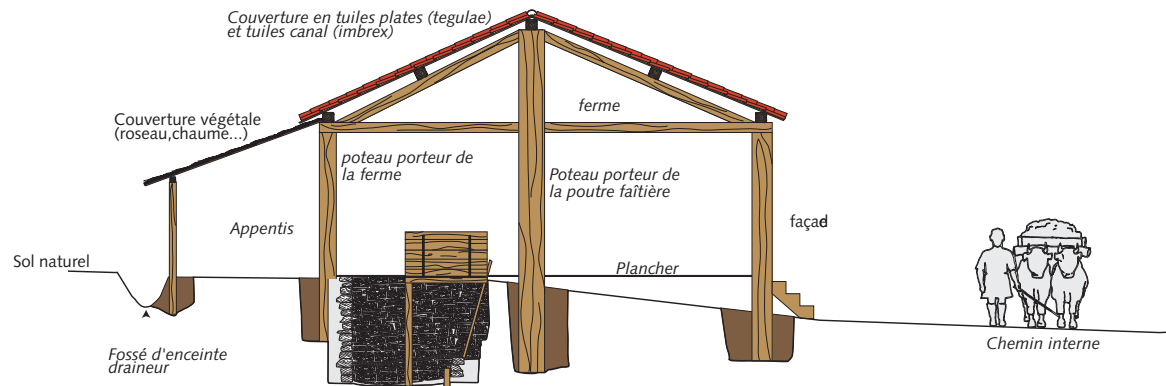
Les agriculteurs gallo-romains sont très attentifs à l'emplacement topographique de la ferme car de ce choix dépend sa pérennité. Ils ont privilégié ici la qualité des sols cultivables, le drainage des eaux, le bon ensoleillement et la proximité des matières indispensables à la construction des bâtiments (eau, bois, limon et pierre). La ferme est ainsi établie sur le versant sud d'une vallée, traversée par un petit vallon dans sa partie médiane. Cette implantation assure un très bon drainage des eaux de pluie. Une partie du ruissellement alimente ainsi une mare en contrebas permettant d'abreuver le bétail. L'établissement agricole s'inscrit à l'intérieur d'une surface de 4 500m², dans

un enclos fossoyé trapézoïdal. Il est divisé en trois secteurs séparés par des fossés. Le secteur central, vraisemblablement une cour, est le plus vaste (2 650 m²) et le plus densément occupé avec cinq des six bâtiments de l'établissement. Ces derniers, en bois et terre, sont destinés à l'habitation, aux activités agricoles et au stockage des denrées alimentaires. Les deux autres secteurs semblent davantage être affectés au forgeage, au filage et au parcage des animaux.

Le développement de la ferme : plan interprété

Restitution de la phase 1 de la ferme (aquarelle) : dernier tiers du I^{er} siècle apr. J.-C.

Restitution de la phase 2 (aquarelle) : Première moitié du II^e siècle apr. J.-C.



LE BÂTIMENT PRINCIPAL

Coupe transversale restituée de la résidence principale

Restitution en perspective du bâti de la résidence principale d'après les vestiges découverts

Vue de la cave maçonnée

Torchis : matériau de construction composé de terre grasse et de paille hachée, utilisé comme remplissage d'une structure en bois

Un vaste bâtiment sur le flanc ouest de l'enceinte, construit selon un plan de tradition gauloise mais associant des éléments d'architecture romaine, correspond à la maison principale, celle du chef d'exploitation. Les murs sont sans doute constitués de torchis ; la sablière basse repose à même le sol ou sur des soubassements de silex. Un appentis est accolé au mur arrière du bâtiment. Cette maison rectangulaire de 95 m² possède dans un angle une cave maçonnée en gros moellons crayeux. Inconnues durant la période gauloise, les caves, souvent de dimensions réduites comme ici, se généralisent à l'époque romaine. Elles servaient à entreposer des denrées

alimentaires. Trois autres constructions correspondent à des greniers aériens. Ces édifices, carrés ou rectangulaires (10 m², 9 m² et 4 m²) se caractérisent par un plancher surélevé supporté par quatre ou six poteaux couronnés de larges pierres qui empêchaient le passage des rongeurs. Les grains ou les épis étaient ainsi bien ventilés et protégés des animaux nuisibles. En effet, à l'âge du Fer (800 à 50 av. J.-C.) et au début de l'époque romaine (50 av. J.-C. à 50 apr. J.-C.), l'usage était de conserver les récoltes à la fois dans des silos enterrés (cavité en forme de cloche creusée dans le sol naturel) et dans des greniers aériens. Sur le site, la conservation en silo n'a pas été pratiquée.



1 cm

L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Une étude des graines carbonisées (analyse carpologique) dans l'incendie de l'un des greniers a permis d'établir la liste partielle des espèces cultivées et stockées. Elles correspondent majoritairement à des blés vêtus comme l'épeautre, l'amidonnier et en moindre quantité l'orge, le froment et l'engrain ; la lentille était également stockée. L'épeautre, dont la production augmente durant l'époque romaine, était cultivé pour sa farine panifiable comme celle du froment ; l'amidonnier était, quant à lui, réservé à la confection de galettes, de

purées ou de bouillies. L'activité agricole semble principalement tournée vers la culture et le traitement des récoltes (le battage, le vannage et la transformation). Cependant la découverte d'éléments spécifiques trahit la pratique d'activités artisanales domestiques. Des fusaïoles attestent le filage de la laine provenant de l'élevage de moutons ; des scories ferrugineuses évoquent le forgeage nécessaire à la fabrication et l'entretien de l'outillage agricole.



Restitution d'un grenier aérien à six poteaux

Détail d'épis d'épeautre non traité

Objets métalliques : couperet en fer, fibule en bronze étamé, bouchon en plomb

Fusaïole en terre cuite



UN BOURG MÉDIÉVAL

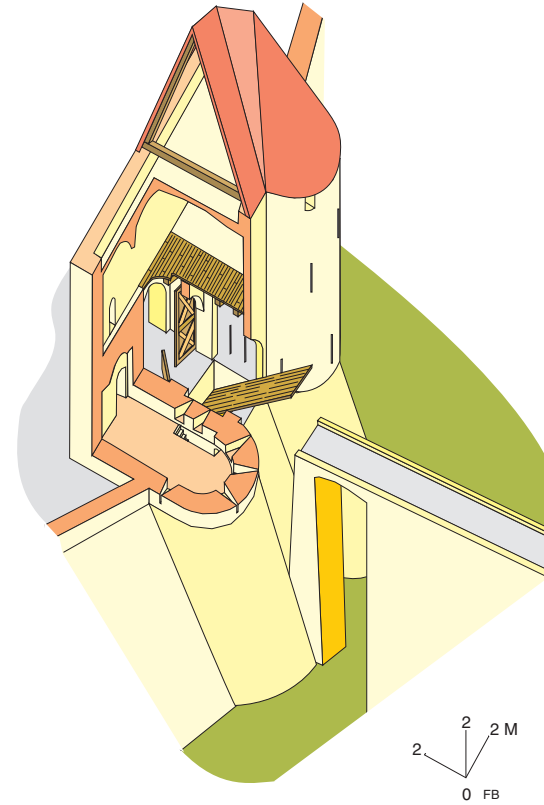
Plan du château de Bohain conservé à Turin (reproduit avec l'autorisation des Archives de l'Etat de Turin)

Proposition de restitution du château (en rouge) de l'enceinte urbaine (en noir) et de l'église (en bleu) sur le cadastre napoléonien

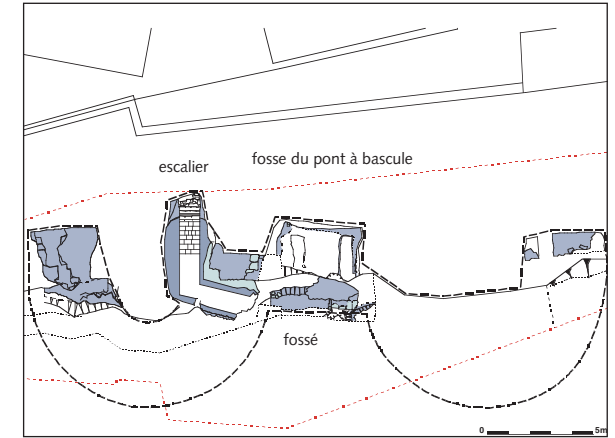
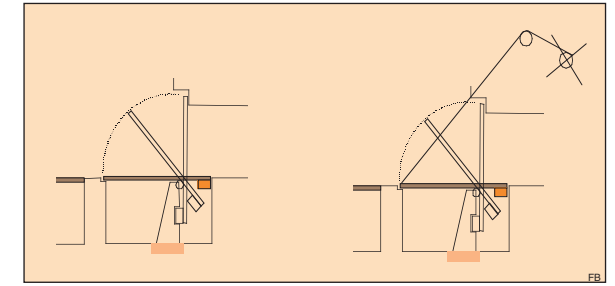
Courtine : pan de muraille compris entre deux tours ou deux bastions.

L'origine de la ville de Bohain reste obscure. Des monnaies gallo-romaines et un cimetière du haut Moyen Âge indiquent une occupation ancienne du site mais la fondation de l'agglomération est certainement liée au château. Les seigneurs de Bohain, initialement vassaux du comte de Flandre, sont attestés à partir du XI^e s. La protection offerte par ces seigneurs a permis le développement d'un bourg castral qui a prospéré au point de devenir une petite ville. Cet essor est peut-être lié à sa situation à la frontière du royaume de France et du Saint Empire romain germanique. Une enceinte a été construite pour protéger l'agglomération.

Elle n'est que partiellement connue. Il est toutefois possible d'en restituer le tracé et d'en situer les trois portes d'accès. Une vue ancienne montre une porte à deux tours caractéristique du XIII^e s. Les courtines de cette enceinte étaient flanquées de tours. L'église de Bohain avait certainement à l'origine un plan basilical à trois vaisseaux et chevet plat avec un porche de style roman. Au XV^e s., un cœur de style gothique fut ajouté. Cette église médiévale, arasée au XIX^e s., n'est connue que par quelques dessins et photographies.



2 2 M
0 FB



LA PORTE DU CHÂTEAU

L'histoire du château de Bohain est fort mal connue. Les archives et plans anciens permettent de supposer de nombreuses campagnes de travaux. Le plan est caractéristique des châteaux de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s. Fin 2000, la porte a fait l'objet d'une fouille archéologique qui a permis de mettre en évidence les fondations des deux tours qui encadraient la porte et une grande fosse rectangulaire au milieu du passage. Cette fosse est un élément caractéristique d'un pont-levis à bascule. Ce système, rarement employé, est connu à la fin du XIV^e s. et au XV^e s. La portée du tablier ne pouvait être très importante : à peu près le double de la largeur de la fosse. Afin de franchir le

large fossé, le pont-levis était précédé par un pont dormant. Un ouvrage fortifié, le « bastion de la Montagne » servait à en défendre l'accès. Les fouilles ont aussi mis en évidence les restes d'un escalier maçonné en brique qui permettait d'accéder au fossé. La sortie de cet escalier était certainement dissimulée par la pile aménagée au centre du fossé et qui servait de support au pont-levis et au pont dormant. Les dimensions inégales des marches sont caractéristiques d'un aménagement militaire. Cela permettait de casser le rythme de l'ascension des assaillants, d'où le nom donné à ce genre d'escalier : des « casse-pattes ».

Restitution de la porte du château

Restitution du mécanisme de la porte du château

Plan de fouilles de la porte du château